

France-Guéret: Surface work for roads

OJ S 97/2014 21/05/2014

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Conseil général de la Creuse

National registration number: 22230962700016

Postal address: Hôtel du Département – DAG – bureau des marchés publics – 4 place Louis Lacrocq – BP 250

Town: Guéret Cedex

Postal code: 23011

Country: France

For the attention of: Mme Christine Chazeirat

Telephone: +33 544302681

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Travaux de voirie : grosses réparations aux chaussées des routes départementales de la Creuse.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Département de la Creuse

NUTS code FR632 Creuse

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Travaux de voirie : grosses réparations aux chaussées des routes départementales de la Creuse.

II.1.6. CPV code(s)

45233220 Surface work for roads, 45233142 Road-repair works, 44113610 Bitumen, 14212210 Sand-gravel mix, 14212000 Granules, chippings, stone powder, pebbles, gravel, broken and crushed stone, stone mixtures, sand-gravel mixtures and other aggregates

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le marché sera conclu pour une période initiale qui court à compter de sa date de notification jusqu'au 31.5.2015 inclus. Il pourra être reconduit, au maximum 3 fois, par périodes successives d'un an. Sa durée ne pourra excéder le 31.5.2018 inclus.

A titre indicatif, le montant prévisionnel des commandes s'élève à 700 000 EUR HT Pour la période initiale et à 1 300 000 EUR HT. Pour chaque éventuelle période de reconduction ; il s'élève donc à 4 600 000 EUR HT. Pour la durée totale du marché (périodes éventuelles de reconduction comprises),

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Unité monétaire : l'euro.

Délai global de paiement : 30 jours.

Dépense financée sur les ressources propres du budget départemental.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Groupeement solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidatures seront examinées sur la base des documents fournis par les candidats en application de l'article 4.2 du règlement de la consultation. Les candidats ne présentant pas les capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes au regard de l'objet et de l'importance des marchés, seront éliminés. Situation juridique:

- une copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
- une déclaration sur l'honneur dans laquelle le candidat atteste qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de soumissionner, conformément à l'article 43 du code des marchés publics,
- les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat

III.2.2. Economic and financial ability

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. prix des prestations (20 points). Weighting 40
2. disposition des sites de production (20 points). Weighting 30
3. prise en compte de la protection environnementale (20 points). Weighting 10
4. valeur technique de l'offre (20 points). Weighting 10
5. organisation de la qualité (20 points). Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

14ROU002

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3.

Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

26.6.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 26.6.2014 - 14:00

Place: Postal address: guéret

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Langue devant être utilisée dans la candidature et l'offre : le français.

L'Accord cadre cité à la rubrique II. 1.3) ci-dessus s'entend par marché à bons de commande avec mini et sans maxi, conformément aux dispositions de l'article 77 du code des marchés publics. Le montant minimum est de :

- 150 000 EUR HT Pour la période initiale ;

- 300 000 EUR HT Pour les éventuelles périodes de reconduction ;

Pour chaque chantier, les travaux devront être exécutés dans un délai maximal de 6 mois, sauf stipulation particulière mentionnée dans le bon de commande (= ordre de service).

Le Conseil Général de la Creuse sera fermé les 29 et 30 mai et 9.6.2014.

L'Ouverture des offres n'est pas publique et sa date est prévisionnelle.

Le dossier de consultation sur support papier peut être obtenu sur demande expresse auprès du Bureau des Marchés Publics par télécopie : 05.44.30.26.84 ou par courriel :

bureau-marches@cg23.fr ou par voie électronique à l'adresse suivante :

<https://marchespublics.creuse.fr> où le candidat est invité à préciser le nom de son

entreprise, son adresse électronique et le nom de la personne physique téléchargeant les documents afin que puissent lui être communiquées les modifications et précisions

apportées au dossier de consultation. L'Attention des candidats est attirée sur les enjeux de l'indication de ces informations.

Le téléchargement partiel du dossier de consultation des entreprises, dont la version complète est mise à disposition des candidats sur le profil de l'acheteur, se fait sous l'entière responsabilité de l'entreprise. L'Arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des marchés publics rend facultative l'identification des opérateurs économiques pour le téléchargement du dossier de consultation des entreprises. Par conséquent, la décision de ne pas s'identifier sur le profil de l'acheteur du Conseil Général de la Creuse ou le fait d'avoir communiqué une adresse de messagerie erronée relève de l'entière responsabilité des candidats qui ne pourront élever aucune réclamation en cas de modification du dossier de

consultation des entreprises dont ils ne seraient pas destinataires.

En cas de co-traitance : en cas de candidature présentée par un groupement, elle doit contenir : pour chaque co-traitant : tous les documents qui sont exigés du candidat pour justifier de sa situation juridique, de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

- une lettre de candidature présentée sur un formulaire Dc1 : ce document doit être signé de façon originale et manuscrite (pour la transmission sur support papier) par tous les co-traitants, mentionner le type de groupement ainsi que le mandataire et doit désigner sans équivoque celui ou ceux d'entre eux habilités à signer les pièces de l'offre.

Si le candidat fait valoir les capacités d'autres opérateurs économiques (sous traitance ou autre), le candidat doit produire les documents suivants :

- les mêmes documents concernant ces opérateurs économiques que ceux qui lui sont exigés pour justifier sa situation juridique, de ses capacités professionnelles, techniques et financières ;

- un engagement écrit émanant de ces opérateurs économiques dans lequel ils attesteront que le candidat disposera effectivement de leurs capacités pour l'exécution du marché. En l'absence de ces documents, seuls les documents concernant le candidat seront pris en compte pour l'appréciation de ses capacités professionnelles, techniques et financières au stade de la candidature ;

Les entreprises récemment créées peuvent justifier de leur capacité économique, financière, technique et professionnelle par d'autres moyens.

Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec avis de réception, déposées contre récépissé ou transmises par voie électronique.

Les candidats, une fois identifiés sur le profil de l'acheteur, peuvent déposer leurs candidatures et leurs offres par voie électronique à l'adresse suivante :

<https://marchespublics.creuse.fr> dans les conditions décrites à l'article 7.2 du règlement de la consultation. Avant de déposer leur offre électronique, il est recommandé aux candidats de consulter, en plus du dossier de consultation des entreprises, les rubriques "Questions /Réponses" et "Rectificatif" afin de prendre en considération, pour l'élaboration de leur offre, tous les éléments fournis par le pouvoir adjudicateur pendant la consultation.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Conseil général de la Creuse, BP 250, F-23011 Guéret. Tél. +33 544302367.

E-Mail : bureau-marches@cg23.fr

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 16.5.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif

Postal address: 1 cours Vergniaud

Town: Limoges

Postal code: 87000

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative : dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

- article R.551-7 du code de justice administrative pour le référé contractuel: au plus tard 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché ;

- pour le référé précontractuel (article 80-I du code des marchés publics) : au terme de l'alinéa 2 de l'article L.551-1 du Code de Justice Administrative "Le juge est saisi avant la conclusion du contrat" et au terme des alinéas 2 et 3 de l'article R.551-5 du code de justice administrative

: le juge ne peut statuer avant le seizième jour à compter de la date d'envoi de la décision d'attribution du contrat aux opérateurs économiques ayant présenté une candidature ou une offre.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

16.5.2014